

# Périscolaire Ecole flornoy

RÉFÉRENTE: GENNA VELASCO

Chers adhérents et futurs adhérents,

Afin de faciliter vos démarches, nous mettons en place la dématérialisation des dossiers d'inscription 2025-2026 pour le périscolaire.

Vous trouverez ci-dessous la procédure applicable et les différentes formules à choisir auprès des référents.

PROCÉDURE: https://jsabordeaux.portail-defi.net/

### Nouvel adhérent

**ETAPE 1:** Cliquez sur « nouveau dossier » afin de générer la création de vos identifiants, ils vous seront envoyés par mail dès que possible.

ETAPE 2: Connectez-vous avec vos identifiant et mot de passe

ETAPE 3 : Complétez les informations sur le dossier « enfant » et « référent » en cliquant sur « mon compte »

A) Remplir les renseignements concernant l'enfant ou les enfants:

- Classe 2025/2026 - Ecole 2025/2026

- Personnes autorisées - Fiche sanitaire de liaison DATÉE et SIGNÉE

B) Remplir les informations « parents »:

- Age
- Profession
- Régime (Général, MSA..)

Après une validation manuelle de notre part vous pourrez passer à l'étape 4.

ETAPE 4 : Documents à fournir via « suivi de documents »: Pour l'accueil Périscolaire.

- Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 du foyer ou des 2 parents si la déclaration n'est pas conjointe
- Attestation assurance
- Photocopie des vaccins
- Fiche sanitaire de liaison DATÉE et SIGNÉE
- RIB
- Attestation employeur des 2 parents OU attestation sur l'honneur pour les indépendants, auto-entrepreneurs.

## DÉJÀ adhérent (je possède déjà mon compte famille sur le portail JSA)

ETAPE 1: Mise à jour des informations 2025/2026 cliquez sur « mon compte »

A) Mettre à jour tous les renseignements concernant le enfant ou les enfants:

- Classe 2025/2026 - Ecole 2025/2026

Personnes autorisées
Fiche sanitaire de liaison DATÉE et SIGNÉE

Après une validation manuelle de notre part vous pourrez passer à l'étape 4.

ETAPE 4 : Documents à fournir via « suivi de documents » : Pour l'accueil Périscolaire.

- Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 du foyer ou des 2 parents si la déclaration n'est pas conjointe
- -Attestation assurance
- -Photocopie des vaccins
- -Fiche sanitaire de liaison DATÉE et SIGNÉE
- -RIB
- -Attestation employeur des 2 parents OU attestation sur l'honneur pour les indépendants, auto-entrepreneurs.



## LES FORMULES:

CHOIX 1: Pas d'inscription sur le portail des JSA mais mettre son dossier à jour (procédure ci-dessus)

Tarif occasionnel - Comptabilisé toutes les 30 min en fonction du QF familial.

La tarification sera calculée en fonction de la présence réelle de l'enfant avec une facturation à chaque période de vacances.

CHOIX 2 : Si l'enfant vient 3 ou 4 fois par semaine en moyenne et est récupéré dans la même demiheure tous les jours. Le dépassement de forfait sera facturé en supplément en fonction du tarif horaire individuel. Le réglement est à effectuer en ligne lors du choix du forfait.

- FORFAIT 30 min
- FORFAIT 1h
- FORFAIT 1h30 min
- FORFAIT 2h

Tous les forfaits sont calculés en fonction du QF familial.

Seul les forfaits sont soumis à une inscription en ligne sur le portail en cliquant sur l'onglet «inscription»

#### OPTION:

- Les grandes sections qui ont un forfait ont accès au péri'sport : Inscription sur le portail famille
- Pass'JSA: Accompagnement à une activité des JSA après l'école.